



# COMMISSION FOOTBALL LOISIR

## Procès-Verbal n° 30

Réunion du **mardi 1<sup>er</sup> avril 2025**

**Le Président :** M. Julien LE DORAN  
**La Secrétaire :** Mme Cathy DARDON  
**Présent :** M. Georges PEZZOLI

### INFORMATIONS

À la demande des clubs, il est procédé à une modification finale du planning  
Afin de pouvoir avoir suffisamment de journées, celui-ci est modifié comme suit :  
La journée 14 se jouera semaine 12 (du 17 au 21.03.2025)  
Les ½ finales de la Coupe du Var / et Rattrapage, se joueront semaine 13 (du 24 au 28.03.2025)  
Le calendrier définitif sera établi à la fin de la 1<sup>ère</sup> phase : **le 1<sup>er</sup> avril 2025**

### ORDRE DU JOUR

- Enregistrement des résultats
  - Correspondance
  - Questions diverses

### INFORMATIONS

**Classement : le classement tient compte des points de pénalité, bonus, malus et challenge de la sportivité.**

Poule A	Poule B
<b>1<sup>er</sup> ET. CLARET MONTETY (20 points)</b>	<b>1<sup>er</sup> AS SIBLAS (29 points)</b>
<b>2<sup>ème</sup> SIX-FOURS LE BRUSC (19 points)</b>	<b>2<sup>ème</sup> CUERS PIERREFEU (28 points)</b>
<b>3<sup>ème</sup> LA CADIÈRE (18 points)</b>	<b>3<sup>ème</sup> SP. C. LA RESERVE (26 points)</b>
<b>4<sup>ème</sup> AS ST-CYR (18 points)</b>	<b>4<sup>ème</sup> AV. S MAR VIVO (23 points)</b>
<b>5<sup>ème</sup> LA CIOTAT (14 points)</b>	<b>5<sup>ème</sup> US OLLIOULES (12 points)</b>
<b>6<sup>ème</sup> UNION MAHORAISE (10 points)</b>	<b>6<sup>ème</sup> HYERES F.C. (10 points)</b>
<b>7<sup>ème</sup> S.O. LONDAIS (5 points)</b>	<b>7<sup>ème</sup> S.C. TOULON (2 points)</b>

\*\*\*\*\* 2<sup>EME</sup> PHASE DU CHAMPIONNAT \*\*\*\*\*

**Les matchs des 4 premiers de chaque Poule se feront en**

**Matchs Aller simple (chez le club le premier nommé)**

**Premier groupe (du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup>)**

**Matchs Aller simple des 4 premiers de chaque Poule**

**GROUPE 1**

<b>Journée 1</b> Semaine 15 07 au 11.04.2025	Match 1	SIX-FOURS LE BRUSC / S. CP LA RESERVE
	Match 2	ST-CYR / A.S. SIBLAS
	Match 3	CUERS PIERREFEU / LA CADIERE
	Match 4	AV. S. MAR VIVO / T. CLARET MONTETY

*La suite du calendrier paraîtra la semaine prochaine*

**Rattrapage** : semaine 22 (du 26 au 30.05.2025)

Semaine 23 Du 02.06 au 06.06.2025	<b>½ FINALE</b>	1 <sup>er</sup> / 4 <sup>ème</sup>
	<b>½ FINALE</b>	2 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>
<b>13 juin 2025</b>		<b>FINALE</b>

**GROUPE 2**

Semaine du 21 au 25.04.2025	Match 1	AS LA CIOTAT / US OLLIOULES
	Match 2	UNION MAHORAISE / HYERES F.C.
	Match 3	S.O. LONDAIS / S.C. TOULON
Semaine du 28.04 au 02.05.2025	Match 4	US OLLIOULES / UNION MAHORAISE
	Match 5	HYERES F.C. / S.O. LONDAIS
	Match 6	S.C. TOULON / A.S. LA CIOTAT

Semaine du 05 au 09.05.2025	Match 7	A.S. LA CIOTAT / S.O. LONDAIS
	Match 8	US OLLIOULES / HYERES F.C.
	Match 9	S. C. TOULON / UNION MAHORAISE

Semaine du 12 au 16.05.2025	Match 10	US OLLIOULES / S.C. TOULON
	Match 11	UNION MAHORAISE / S.O. LONDAIS
	Match 12	A.S. LA CIOTAT / HYERES F.C.
Semaine du 19 au 23.05.2025	Match 13	6A UNION MAHORAISE / A.S. LA CIOTAT
	Match 14	S.O. LONDAIS / US OLLIOULES
	Match 15	HYERES F.C. / S.C. TOULON

## INFORMATIONS

### PLANNING – CRENEAUX HORAIRES DES INSTALLATIONS – COORDONNEES DES RESPONSABLES :

Les clubs connaissant déjà les lieux, jours et heures de leurs matchs ainsi que les coordonnées des responsables d'équipes doivent nous les communiquer le plus rapidement possible.

**DOUBLES LICENCES :** Les clubs ayant des joueurs possédant une double licence « Libre / Loisir » ou « Loisir / Futsal » doivent communiquer les noms, n° de licence et clubs d'appartenance de ceux-ci (même s'ils font partie du même club) au secrétariat du District par mail à [secretariat@var.fff.fr](mailto:secretariat@var.fff.fr)

**INSTALLATIONS SPORTIVES :** Les terrains et installations sportives doivent satisfaire aux dispositions légales et aux règlements fédéraux et régionaux en vigueur

Les clubs disputant les championnats Loisirs doivent disposer pleinement d'une installation classée par la F.F.F. Au minimum au niveau T7 et pour l'éclairage au niveau E7 minimum. Cette dernière disposition sera intégrée au règlement du Football Loisir.

## CRENEAUX HORAIRES DES CLUBS

TOUTES MODIFICATIONS DOIVENT ETRE COMMUNIQUEES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

CLUB	JOUR	LIEU	HORAIRE
S.O. LONDAIS	JEUDI	Stade Guillaumont – La Londe	21h00
A.S. LA CIOTAT	VENDREDI	Stade V. Magri – la Ciotat	20h00
T. CLARET MONTETY	LUNDI	Stade des Lices – Toulon	20h00
U.S. CUERS PIERREFEU	JEUDI	Stade Loulou Gaffre - Pierrefeu	21h00
UNION MAHORAISE	VENDREDI	Stade de La Beaucaire – Toulon	20h00
U.S. LA CADIERE	JEUDI	Stade Gilbert Itrac – La Cadière	21h00
U.S. OLLIOULAISE	LUNDI	Stade Piemontesi – Ollioules	20h00
A.S. SIBLAS	LUNDI	Stade Saurin – Toulon	20h00
SIX FOURS LE BRUSC	JEUDI	Stade Baptiste – Six Fours	20h30
SP.C LA RESERVE	LUNDI	Ferme des Romarins – Toulon	20h00

<b>A.S. ST CYR</b>	JEUDI	Stade Sisco – St Cyr	20h45
<b>HYERES F.C.</b>	LUNDI	Stade Degioanni – Giens	21h00
<b>AV.S MAR VIVO</b>	MERCREDI	Stade Squillaci – la Seyne sur Mer	20h45
<b>S.C. TOULON</b>	MERCREDI	Stade Mercheyer – Toulon	20h15

### **JOUEURS SUSCEPTIBLES DE JOUER EN « LOISIR » AVEC :**

- Soit une double licence « Libre » et « Loisir » »
- Soit une licence « Libre » pour les clubs ayant une section « Libre » et une section « Loisir »
- Soit une licence « Loisir » et une licence « Futsal »

**CUERS PIERREFEU** : M. GOUFFET Michel, licence N° 1726245600 joueur Libre et joueur loisir à « CUERS PIERREFEU » M. MAKLOUFI Mehdi, licence N°9604347329 joueur libre à « U.S.VAL ISSOLE » et joueur loisir à « CUERS PIERREFEU »

**AV.S. MAR VIVO** : M. DESCAREGA Toni, licence N° 1766232132 joueur Libre à l' « A.S. ST-CYR » et joueur loisir à « AV.S. MAR VIVO » et M. Vincent EUTROPE, licence N° 1796210420 joueur Libre et joueur loisir à « AV.S. MAR VIVO »

**U.S OLLIOULAISE** : M. Ali HABIBE, licence N° 1726249358 joueur Libre et Loisir à U.S OLLIOULAISE et THOREL Florian licence N° 2545666433 joueur Libre à A.S. SIGNES et Loisir à U.S OLLIOULAISE

**SP.C LA RESERVE** : M. Guillaume BRICARD, licence N° 2543425015 joueur Libre à l'« AV.S. MAR VIVO » et joueur loisir à SP.C LA RESERVE

**S.C. TOULON** : M. BARDOZ Geoffrey, licence N° 2544377593 joueur Loisir au S.C. TOULON et joueur Libre à U.S OLLIOULAISE, et DOB Riad, licence n° 146228870 joueur libre au S. C. TOULON et joueur libre à F. C. TOULON OUEST

**U.S. LA CADIERE** : M. VANEL Maxime, licence N° 240316356 joueur Loisir à « LA CADIERE » et joueur Libre au GAPEAU F.C. et SCORDATO Yoan licence N° 1776213309 joueur Libre et Loisir à LA CADIERE

**ET DE CLARET MONTETY** : M. OUEDRAOGO Michael, licence N° 1796211182 joueur libre à PIVOTTE SERINETTE et loisir à CLARET MONTETY.

**S.C. LA RESERVE** : M. CHADLI Ismahin, licence N° 1746215550 joueur libre à J.S. BERTHE et loisir à S.C. LA RESERVE

**A.S. ST-CYR** : M. DURA Jean-Laurent, licence N° 2545013803 et PARTOUCHE Guillaume, licence N°1776213495, joueurs libre et loisir à A.S. ST-CYR et M. BOUSSANDEL Hassouna, licence N°2543521824 joueur Loisir à l'A.S. ST-CYR et joueur Libre à l'E.S. LA CIOTAT

## **CONTACTS**

**Le Président** : M. Julien LE DORAN, portable 06 81 89 36 41

**Désignation des arbitres** : M. Georges PEZZOLI, portable 06 74 90 63 20

*Prochaine Réunion  
Le mardi 8 avril 2025*

Le Président: **Julien LE DORAN**